

Fiche 22. One size fits all? The social construction of dis-employ-abled women

[Fiche réalisée par Héroïse Gramage]

Cette fiche de lecture a été réalisée dans le cadre de la revue de littérature « La précarité professionnelle des femmes handicapées » accessible sur le site internet de la FIRAH, onglet « Activités et publications/Revue de littérature ».

Référence : VANDEKINDEREN, Caroline, Griet ROETS, Michel VANDENBROECK, et al. « One size fits all? The social construction of dis-employ-abled women », *Disability & Society*. août 2012, vol.27 n° 5. p. 703-716.

Mots clés : Etudes critiques du handicap, genre, bien-être au travail, inemployabilité/employabilité

Résumé de l'auteur (traduit de l'anglais)

Cet article est basé sur une évaluation d'un programme de formation préparatoire au marché du travail pour femmes ayant des problèmes de santé mentale, dans un environnement de travail en Belgique. L'équipe de recherche a analysé les points de vue a posteriori des femmes impliquées dans le programme, dans le but d'identifier les dynamiques qui déterminent le taux élevé d'abandon de l'espace de travail. Les principaux résultats fournissent la preuve d'un discours universel (« *one-size-fits-all* ») dans ces domaines, au sein duquel des processus complexes et inter-reliés de discrimination ont lieu, basés à la fois sur le handicap et sur le genre. Les résultats démontrent que l'environnement de travail fonctionne comme un bastion masculin, dans lequel les salopettes trop grandes que les femmes doivent porter ont une symbolique forte. En conclusion, nous discutons la dominance de la norme néo-libérale dans la productivité économique et l'employabilité.

Méthodologie détaillée

Deux méthodes de recherche complémentaires ont été utilisées : de l'analyse de documents et des entretiens qualitatifs, approfondis et semi-structurés.

L'analyse de documents fut réalisée sur l'ensemble des documents du projet de formation disponibles : les dossiers du projet du Fonds Social Européen (ESF), les rapports intermédiaires, les profils des femmes interrogées, ainsi que plusieurs rapports documentant les barrières sociales et les expériences des femmes et des professionnels.

Entre janvier 2006 et juin 2008, des femmes étaient orientées vers ce projet par plusieurs institutions : le Centre Public de Protection Social, des services pénitenciers, l'Organisation Flamande pour l'Emploi et des centres de santé mentale. Ainsi, onze femmes participèrent à l'étude.

Vingt-sept entretiens furent réalisés : dix-sept entretiens auprès de onze avec des femmes souffrant de problèmes mentaux et diagnostiquées avec des problèmes de dépendance à des substances, deux entretiens avec des tuteurs de ces femmes, un entretien avec le chef manager, un entretien avec la personne responsable du support logistique du lieu de travail, deux entretiens avec les personnels de soutien de l'espace de travail, et quatre entretiens avec les partenaires du projet.

Les entretiens qualitatifs furent menés dans le but d'analyser les points de vue a posteriori des onze femmes impliquées dans le programme, dans le but d'identifier les dynamiques qui déterminent le taux élevé d'abandon de l'espace de travail. Les entretiens furent ensuite retranscrits et transmis aux participantes afin d'avoir leurs retours et leurs éventuelles modifications ou validations. Les données obtenues furent analysées de façon inductive, explicative et interprétative, au moyen d'une analyse qualitative de contenu, dans le but d'étudier les relations entre ces femmes et les structures dans lesquelles elles évoluent.

Principales conclusions

Suite aux entretiens menées avec les femmes ayant participé au programme d'insertion professionnelle, les auteur-es identifient et analysent les barrières sociales que connaissent les femmes ayant des problèmes de santé mentale dans le monde du travail, au sein duquel des processus complexes de discrimination se déroulent, basés à la fois sur le handicap et le genre. Les résultats démontrent une indifférence et une invisibilisation des spécificités de genre au sein du monde du travail. Les auteur-es démontrent également la dominance de la norme néo-libérale dans la productivité économique et l'employabilité.

Les auteur-es analysent le rôle spécifique de l'environnement de travail en analysant la relation entre des individus auxquels sont attribués différents niveaux d'employabilité, et la société. Ils mettent en évidence des barrières sociales à la participation au marché du travail pour les femmes présentant un handicap.

Les résultats sont structurés en quatre axes principaux :

1. *Le travail semble être standardisé et indifférent aux spécificités de genre.* La dualité entre les activités proposées dans le milieu du travail, d'un côté, et les capacités physiques et intérêts personnels des femmes, de l'autre, montre de manière évidente la dominance de profils types pré-structurés, auxquels les femmes ne semblent pas correspondre.

2. *Les aspects matériels et organisationnels :* le fait que les femmes doivent porter des salopettes trop grandes pour un travail physique et intense, dû au manque de vêtements à leur taille, a une importance symbolique car cela démontre le manque de flexibilité du monde du travail et la difficulté à considérer les femmes comme faisant pleinement partie de la main-d'œuvre. Le genre est invisibilisé, tout comme la singularité des femmes, les salopettes trop grandes symbolisant un déni du corps féminin. Par ailleurs, le manque d'installations sanitaires réservées aux femmes semble également symboliser un déni de leur présence.

3. *La responsabilité individuelle d'assurer le revenu du ménage et de s'occuper des enfants est négligée dans le monde du travail,* comme le prouve le refus d'accorder aux travailleuses des horaires aménagés. Par ailleurs, les femmes sont employées dans le cadre d'un projet socio-économiques, et n'ont alors pas de « véritable contrat ». Elles reçoivent moins de protection sociale que les femmes travaillant au sein du marché du travail habituel, avec des contrats standards. Cela a pour conséquences que les femmes enceintes sont encouragées à chercher du travail, alors qu'elles ne pourront travailler et ne seront donc pas employées, et ne reçoivent pas d'aides adéquates à leur situation.

4. *La responsabilité individuelle en cas d'échec :* Les politiques mises en place afin d'assurer un emploi à ces femmes ne tiennent pas compte de l'amalgame complexe des problèmes de la vie quotidienne

qu'elles rencontrent. L'accès au monde de travail ne suffit pas à améliorer le bien-être des femmes, ni leur qualité de vie. Ces femmes internalisent le discours social de responsabilisation individuelle. En conséquence, les femmes se perçoivent elles-mêmes comme des déchets de la société (« *a waste product in society* »).

Les auteur-es ont démontré que la norme, socialement construite, de l'employabilité fonctionne d'une façon encore plus omniprésente et dévastatrice en ce qui concerne les femmes présentant des problèmes de santé mentale. Le monde du travail évalue la valeur des individus selon leur distance à cette norme ; cette standardisation est une forme de discipline. La logique en vigueur pour permettre l'intégration des femmes présentant des problèmes de santé mentale est principalement motivée par des principes rationnels économiques, plutôt que par une logique sociale.

Commentaire

Les bases théoriques de cet article s'appuient sur deux traditions de recherche distinctes mais interdépendantes : les études sur le handicap et les analyses critiques des aides sociales. L'articulation du genre avec le handicap, tout comme le genre, ne sont que peu théorisées dans cet article. Malacrida (2010) est citée, montrant que le genre est un facteur important dans les opportunités d'emploi des personnes handicapées : les femmes ont moins d'opportunités et un revenu d'emploi inférieur comparé aux hommes handicapés et aux femmes non-handicapées. Par conséquent, les femmes handicapées sont davantage représentées dans les populations pauvres (Lister, 2004).